

Écho du Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne

Le Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne s'est réuni le 2 février 2016 et a traité les sujets suivants :

- **Projet compte administratif 2015** : Le Maire a commenté un état provisoire du compte administratif 2015. Il traduit avec fidélité le budget prévisionnel 2015 sur les sections de fonctionnement et d'investissement. Le compte administratif sera voté au prochain Conseil Municipal.

- **Transfert des compétences au SEDI** (Syndicat des Énergies du Département de l'Isère) : Robert Pinet présente le projet du SEDI sur la mise en place d'un réseau de bornes électriques pour alimenter et recharger les voitures électriques sur la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin. Le SEDI prendra en charge le réseau et les bornes seront cofinancées par le SEDI et la commune. Un débat s'est instauré sur le développement de l'énergie électrique et sur la nécessité d'une borne à St Bonnet de Chavagne. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas se porter candidat pour implanter une borne électrique dans un premier temps sur notre commune. Il a validé le transfert de cette compétence au SEDI.

- **Programme de travaux** : Une liste de travaux a été présentée au Conseil Municipal. La priorité reste l'entretien des voiries. La gestion des écoulements d'eau est aussi à intégrer aux urgences. Le curage des fossés, le re-profilage des routes seront à privilégier. La fermeture des lagunes est à réaliser rapidement. La poursuite de la réflexion sur l'acoustique de la salle des fêtes est toujours d'actualité avec la réalisation d'une étude et de devis. L'appartement situé au rez de chaussée rencontre des problèmes d'humidité, le renouvellement de la VMC sera peut-être à effectuer.

- **Divers** : Le Maire informe le Conseil Municipal sur l'état d'avancement du recours sur le PLU.